



Centre Intercommunal d'Action Sociale
à l'Ouest de Rennes

DISPOSITIF CARTE DE TRANSPORT KORRIGO 2017

**Habitants de Chavagne, Cintré, Mordelles,
Le Rheu, Saint-Gilles, Vezin le Coquet**

Seuil de ressources mensuelles à ne pas dépasser			
composition famille	gratuité	85%	50%
1 adulte	900 €	901 et 1050 €	1051 et 1200 €
1 adulte + 1 enfant	1 620 €	1621 et 1890 €	1891 et 2160 €
1 adulte + 2 enfants	1 890 €	1891 et 2205 €	2206 et 2520 €
1 adulte + 3 enfants	2 160 €	2161 et 2520 €	2521 et 2880 €
1 adulte + 4 enfants	2 430 €	2431 et 2835 €	2836 et 3240 €
1 adulte + 5 enfants	2 700 €	2701 et 3150 €	3151 et 3600 €
2 adultes	1 350 €	1351 et 1575 €	1576 et 1800 €
2 adultes + 1 enfant	1 620 €	1621 et 1890 €	1891 et 2160 €
2 adultes + 2 enfants	1 890 €	1891 et 2205 €	2206 et 2520 €
2 adultes + 3 enfants	2 160 €	2161 et 2520 €	2521 et 2880 €
2 adultes + 4 enfants	2 430 €	2431 et 2835 €	2836 et 3240 €
2 adultes + 5 enfants	2 700 €	2701 et 3150 €	3151 et 3600 €
par enfant sup	270 €	315 €	360 €

Horaires d'ouverture pour le téléchargement des cartes Korrigo :

Au siège du CIAS à l'Ouest de Rennes place Toulouse Lautrec à Mordelles :

du lundi au vendredi le matin de 9 H à 12H

n° de téléphone : 02 23 41 28 00

Sur RDV dans les autres communes au 02.23.41.28.00 :

Chavagne : le 2^{ème} mardi de chaque mois de 14 h à 15 h (Mairie)

St Gilles : le 1^{er} mardi de chaque mois de 15h30 à 16 h30 (Mairie)

Sans RDV :

Vezin le Coquet : le 1^{er} mardi de chaque mois de 14h à 15h



**PIECES A FOURNIR
POUR LE
CHARGEMENT DE LA
CARTE DE KORRIGO
S.T.A.R.OU
RENOUVELLEMENT**



Centre Intercommunal d'Action Sociale
à l'Ouest de Rennes

- **Justificatif de domicile de moins de 3 mois pour la première demande ou en cas de changement d'adresse** (quittance de loyer, factures, attestation d'hébergement et justificatif de domicile de l'hébergeant, si propriétaire : relevé bancaire ou avis d'échéance des prêts)
- **Imposition sur le revenu** : dernière déclaration ou dernier avis (avis d'impôts des parents en cas de rattachement fiscal)
- **Dernière attestation des prestations C.A.F** ou MSA (A.P.L ou Allocation logement, Allocations familiales, RSA...)
- **Justificatifs de ressources des 3 derniers mois** (« y compris ressources du conjoint » et enfant : salaires – pôle emploi (avis de paiement ou notification de rejet) – indemnités journalières – RSI – pension d'invalidité – allocation adulte handicapé – retraites...)
- **Pour les personnes en CDI** embauchées avant le 1^{er} janvier 2016, **bulletin de salaire de fin d'année** (novembre ou décembre) où apparaît **le cumul net imposable**
- **Si pension alimentaire** perçue ou versée (justificatif du dernier trimestre ou relevé de compte bancaire : versement.....) ou jugement de divorce
- **Justificatif bourses** : Si étudiant ou enfant étudiant boursiers
- **Cartes korrigo** : la carte est à retirer auprès de la STAR rue du pré Botté à Rennes. Il est nécessaire de vous munir d'1 photo d'identité et d'1 pièce d'identité.